

Vendredi 7 avril 2023 « KIMONO » (musée du quai Branly)

Vêtement emblématique et caractéristique de l'identité du Japon, le kimono est aujourd'hui une pièce incontournable de la mode. Apparu il y a plus de 1000 ans, le kimono, signifiant littéralement « ce qui se porte », incarne aux yeux des Japonais la culture et la sensibilité nationales. Lié à l'identité du Japon, ce vêtement est aujourd'hui résolument moderne et source d'inspiration pour les plus grands couturiers. Le musée propose de retracer l'histoire du kimono sous toutes ses coutures, d'en souligner son esthétisme ainsi que son influence sur la mode occidentale.



L'exposition revient sur l'histoire de cette tenue emblématique, intimement liée à celle du Japon.

Près de 200 kimonos sont exposés pour l'évènement, dont certains pour la première fois en France. L'exposition retrace l'histoire de ce vêtement depuis le XVIIe siècle durant l'ère Edo (1615-1868). Un kimono créé par Kuniyuki Moriguchi, « trésor national vivant » au Japon est visible lors du parcours ainsi que des tenues associées à la culture populaire comme les costumes originaux de films.

INFOS PRATIQUES

Rendez vous à la gare de Vigneux-sur-Seine à 8 h 30 h ou directement au Musée du Quai Branly à 10 h

Billets SNCF pris en charge par AAEMAP (si vous n'avez pas de titre de transport).

De Vigneux-sur-Seine à Juvisy (RER D) - de Juvisy à Pont de l'Alma (RER C)



Difficulté 2/4

Conférencier.e du musée

Vos correspondants seront: Nicole 06.81.71.73.52 et Christiane 06.74.88.68.31



Vendredi 7 avril 2023 : « KIMONO » (musée du quai Branly)

Nom, Prénom:.....

Maximum: 20 personnes

Autre(s) participant(s):.....

Adhérent(s): 22 € x.....

En fonction des titres de transport dont vous (et les autres participants) disposez, merci d'indiquer le nombre d'aller/retours que l'AAEMAP doit prévoir de prendre en charge au départ de Vigneux.

Prise en charge des transport

oui

non

Nbs.....

A renvoyer à: AAEMAP, 41 rue des anémones, 91270 Vigneux-sur-Seine.

En cas de désistement, si aucun remplaçant n'est trouvé, les paiements reçus resteront acquis à l'association.